



# LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0083 du 02 au 08 Juillet 2013 - Prix : 250 F CFA

**POLITIQUE / Législatives du 21 juillet 2013**

# De quoi le CST a-t-il réellement peur



**P.3**

**Sécurité en période électorale :**

**P.2**



Col. Yark Damehame,  
Ministre de la Sécurité

## Le Ministère de la Sécurité et de la protection Civile vulgarise l'ensemble des mesures sécuritaires prises



**DANS LA PREFECTURE D'OGOOU (Région des Plateaux)**

ATAKPAME (Lieu : Croix - Rouge) du 21 au 27 Juillet 2013

Thème : De l'Education au Développement Durable »

Le Club Rfi Togo, au Cœur des Communes

INFOLINE : (+228) 22 31 62 51 / 90 56 96 33 / 90 09 89 89 / 90 22 07 25

Lisez nous  
désormais sur le:  
[www.lemedium.info](http://www.lemedium.info)  
avec:



Initiation au journalisme d'investigation :  
**L'Ambassade des USA au Togo  
forme trente journalistes togolais**



Photo de famille participants et autorités

En vue de " lancer sur le chemin du professionnalisme " les acteurs des médias togolais, l'Ambassade des USA au Togo a organisé, du 24 au 28 juin 2013, à Lomé, un atelier de formation à l'intention de trente journalistes togolais venus d'horizons divers.

Suite page 4

Législatives du 21 juillet prochain :  
Membres des institutions et représentants  
des médias et de la société civile formés à  
Notsè, initiative de la Cour constitutionnelle



Abdou Assouma, Président de la Cour Constitutionnelle

Des membres des Institutions de la République et des représentants des médias et de la société civile ont entamé ce lundi à Notsè (environ 95 km au nord de Lomé), une formation de deux jours sur certaines notions clés dont "la gestion du contentieux électoral par la Cour constitutionnelle".

Suite page 5

Politique:  
**Quelle mouche a piqué au juste  
Jean-Pierre Fabre pour s'en prendre  
au confrère Jean-Paul Agboh-Ahouélé ?**



Fabre Jean-Pierre

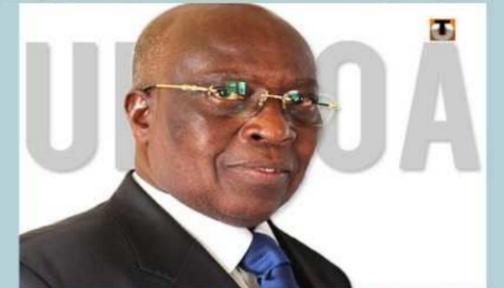
Le mercredi dernier s'est passé sur le vol Air France au départ de Paris et à destination de Lomé, une scène de basse classe, de honte absolue. L'acteur principal n'est autre que le leader de l'ANC, l'ex député Jean-Pierre Fabre.

Suite page 3

**Lucarne**

4 QUESTIONS A OTETH AYASSOR :

**" La croissance sera  
soutenue en 2013" P.7**



Adj. O. Ayassor, ministre de l'Economie et des Finances

**Météo**

Mardi 02 Juillet 2013

Matin:

Ciel peu nuageux  
22°C

Après-midi:

Ciel peu nuageux  
30°C

**EDITO**

**Né pour grandir**

L'Homme nait bon. C'est la société qui le corrompt, dit-on. Loin de vouloir décortiquer cette assertion plein d'enseignements, permettez que nous nous appesantissions un peu sur la naissance de l'Homme. Donc qui dit naissance, parle consécutivement de l'état de grandir. Nous naissons et grandissons. La société dans laquelle nous venons au jour, nous moule à satiété. Aussi bien avec ses défauts que ses qualités. Aussi bien avec les aventuriers politiques que ceux qui réellement ne se définissent pas professionnellement Politiciens ou opposants mais qui cependant au jour le jour partent à la conquête du pouvoir à travers des actes multiformes et parfois dégradants pour eux-mêmes et pour leur formation politique.

Si en tant que homme nous naissons pour grandir, ne sommes nous pas dans la même situation en politique, La question qui mérite d'être posée ici est de savoir si nos politiques, du moins ceux qui en ont fait une profession, pensent à s'améliorer, à grandir politiquement en se remettant chaque fois en cause ?

A la lecture des actes de nos chers politiques, pour la plupart du temps, le commun des mortels se doit de se poser la question de savoir si ces derniers cherchent le bien du peuple ou leur propre bien ? Sont-ils animés de bonne foi pour faire évoluer les choses ? Ou recherchent-ils uniquement le sensationnel politique ? Pour justifier leur profession et se la couler douce au dos des militants qui naïfs pour la plupart les suivent et deviennent leur fonds de commerce ?

Si nous convenons tous que nous sommes nés pour grandir, nous devons en plus du physique, le démontrer dans la société aussi bien intellectuellement que par nos actes de tous les jours. Et en politique, cessez d'abuser de l'inculture de nos militants politiques que nous transformons à loisir en marcheurs professionnels.

**Crédo TETTEH**

**Libre opinion :**

**QUEL EST LE RÔLE DU DEPUTE ?**

*" Les députés sont élus au suffrage universel direct et secret pour cinq (5) ans. Ils sont rééligibles. Chaque député est le représentant de la Nation toute entière. Tout mandat impératif est nul... ", Article 52.*

*Le député exerce le pouvoir législatif, avec ses collègues de l'Assemblée Nationale, et a des devoirs et des fonctions clairement définis. L'article 81 de notre Constitution stipule que : " L'Assemblée nationale vote en dernier ressort la loi. Elle contrôle l'action du Gouvernement... "*

*En clair, un député vote les lois de la République et contrôle l'action du gouvernement.*

**I. Voter les lois et les amender**

" L'initiative des lois appartient concurremment aux députés et au Gouvernement ", article 83.

Cela veut dire que les députés peuvent présenter des projets de lois, qu'ils peuvent voter, et que le gouvernement peut aussi présenter des projets de lois, que les députés peuvent voter.

L'article 87 dispose :

" Les propositions et les projets de loi sont déposés sur le bureau de l'Assemblée Nationale qui les envoie pour examen à des commissions spécialisées dont la com-



Dr David IHOU

position et les attributions sont fixées par le règlement intérieur de l'Assemblée Nationale. "

Et l'Article 88 poursuit : " Les propositions de lois sont au moins huit (08) jours avant délibération et vote, notifiées pour information au Gouvernement... "

Comme on le voit, les propositions de lois, d'où qu'elles viennent, doivent retenir l'attention des députés, pour être discutées, disséquées, évaluées et amendées si nécessaire...

A cet effet, l'Article 90 est explicite :

- Les députés et le Gouvernement ont le droit d'amendement. Les propositions et amendements formulés par les députés ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence, soit une diminution

des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique, à moins que ces propositions ou amendements ne soient assortis de propositions de recettes compensatrices. "

Voilà une autre grande prérogative du député : faire des amendements aux projets de lois. Un projet de loi est rarement mauvais dans son ensemble, c'est pourquoi des amendements sont nécessaires et souhaitables.

**II. Les autres prérogatives du député**

\* Les députés peuvent entendre les membres du Gouvernement sur interpellation ou à leur demande, comme le stipule l'Article 96 :

-Les membres du Gouvernement ont accès à l'Assemblée Nationale, au Sénat et à leurs commissions. Ils peuvent être entendus sur leur demande. Ils sont également entendus sur interpellation, par l'Assemblée Nationale, sur des questions écrites ou orales qui leur sont adressés

\* L'Assemblée Nationale peut mettre en cause la responsabilité du Gouvernement par le vote d'une motion de censure. Une telle motion, pour être recevable, doit être signée par un tiers (1/3) au moins des députés composant

l'Assemblée Nationale. Le vote ne peut intervenir que cinq (05) jours après le dépôt de la motion. L'Assemblée Nationale ne peut prononcer la censure du gouvernement qu'à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres. Si la notion de censure est adoptée, le Premier Ministre remet la démission de son Gouvernement. Le Président de la République nomme un nouveau Premier Ministre... "

Comme on le voit, le député a beaucoup de pouvoir et doit le savoir. Il n'est pas assis seulement au Parlement pour lever la main, pour dire OUI ou NON à une question du Président de l'Assemblée. Il est l'organe législatif presque absolu. Il peut même être membre d'une Commission d'enquête parlementaire sur un sujet important de la vie de la nation.

**III. Exercices**

- Qu'est-ce qu'une commission d'enquête parlementaire ?

- La charge de député est-elle plus importante que celle d'un Ministre ?

Envoyez vos réponses à : david.ihou@yahoo.fr

**Dr IHOU David**

**Sécurité en période électorale :**

**Le Ministère de la Sécurité et de la protection Civile vulgarise l'ensemble des mesures sécuritaires prises**

Après la journée de sensibilisation du 13 juin 2013 portant sur " la collaboration entre Forces de Sécurité et professionnels des médias à l'occasion de la couverture médiatique des événements", le Ministère de la Sécurité dans le but de porter à la connaissance des acteurs politiques et des opinions publiques nationale et internationale l'ensemble des mesures sécuritaires prise pour garantir la sécurité avant, pendant et après les élections législatives du 21 juillet 2013 organise, en collaboration avec le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de

l'Homme au Togo, à l'attention des partis politiques, des candidats indépendants engagés dans ces élections, du corps diplomatique accrédité au Togo, des organisations de défense des droits de l'homme et des autres acteurs intéressés par le processus électoral en cours, une journée de sensibilisation et d'information, demain Mercredi 03 juillet 2013 dans la salle Marie-Dominique Philippe d'Agora SENGHOR( Bas fond du Collège Saint Joseph) sur le thème : " *La FOSEL et la sécurisation des élections législatives du 21 juillet 2013* ".

Une initiative qui vient donc à



Col. Yark Damehame, ministre de la Sécurité

point nommé et démontre à suffisance l'enjeu de la sécurisation de la période électorale, et surtout la mesure de la chose prise par le Ministre de la Sécurité, ancien Patron de la FOSEL.

**A- Formation en Informatique**

- ITIL foundation
- Schémas directeurs des SI
- GED et Archivage
- Certified Éthical Hacker
- Mise en place intranet avec sharepoint
- Logiciel TomPro

**B- Formations en management**

- Élaboration, suivi et évaluation d'un plan de formation
- Planification et Gestion de Projets avec MS-Project
- Passation des Marchés publics (Travaux, fournitures et services)
- Management des projets

**Tel: 22 20 05 53**  
**E-amil: sogesti@gmail.com**  
**www.sogesti.net**

**Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire**  
"Le Médium"  
**dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.**  
Prochaine parution  
le mardi 09 Juillet 2013

**Récépissé**  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

**Adresse :**  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 99 52 05 15  
Email : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse,Casier N° 78

---

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

**Rédaction :**  
Jacques Komi SOLETE  
Crédo TETTEH  
Ekoué SATCHIVI  
Dodo ABALO  
Dezzy HUTCHNER

**Infographie :** JPB  
**Impression :** ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél :9012 3730

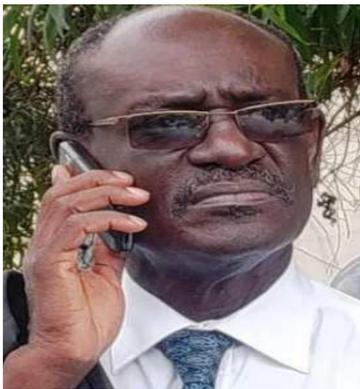
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution:** Léo AYIVI (90 19 70 25)

# POLITIQUE / Législatives du 21 juillet 2013 : De quoi le CST a-t-il réellement peur ?

LES LÉGISLATIVES du 21 juillet approchent à grand pas. Les choses avancent à vive allure que ce soit à la CENI que par devant la Cour Constitutionnelle. Et tout semble projeter une image de vote sur la journée du DIMANCHE 21 juillet 2013, également jour du Seigneur. Mais dans les rangs de certains partis politiques et regroupements des forcés dîtes de l'opposition, c'est le cafouillage total, l'incertitude même en ce qui concerne les moyens de campagnes et toujours l'éternel souci d'organisation interne. Tout ceci caché une fois encore sous l'aspect de conditionnalités, de préalables. Sacré opposant togolais.

Au lieu donc de penser à s'organiser et surtout à mieux organiser leurs stratégies de campagnes en vue de rafler une majorité au parlement, nos amis se mélangent à loisir encore les pédales et donnent du fil à retordre à leurs militants qui leur restent dans les rues de Lomé. Pourront-ils s'organiser pour une fois ? Telle est la question que ne cessent de se poser les militants de l'opposition et notamment du Collectif Sauvons le Togo et de la Coalition Arc-en-ciel.

Si on sait que depuis quelques semaines, ils peinent à accorder les violons tout simplement parce qu'une partie très infime, qui n'a même pas d'expérience en élection, car n'ayant jamais fait le jeu électoral-notamment l'ANC de Jean Pierre Fabre- on sait également que certains regroupe-



Zeus Ajavon

ments politiques comme la Coalition ont déjà compris que la machine électorale est irréversible et qu'il faille descendre sur le terrain, comme cela se doit, pour présenter les candidats à qui de droit. En ce moment, d'autres éternels hésitants- se questionnent à savoir s'ils prendront part effectivement aux législatives du 21 juillet 2013. Malgré le fait qu'ils aient par des acrobaties déposé finalement leurs dossiers dont certaines listes furent tout simplement invalidées par la Cour Constitutionnelle conformément aux textes de lois et règles établies.

A force de chercher à comprendre nos politiques du CST surtout, nous faisons l'amer constat que ces derniers ont en fait peur d'aller aux élections. Et par là, ils démontrent à suffisance leur volonté de passer par tous les moyens pour faire entrave au processus électoral en cours. Parlant de peur, nous nous posons la question de savoir de quoi réellement ont-ils peur ? Se rendent-ils finalement compte



COLLECTIF SAUVONS LE TOGO

que la plupart de leurs militants - marcheurs ne pourront pas accomplir leur devoir civique car n'ayant pas l'âge de voter et inconscients de leur débordement contagieux ?

Dans une déclaration liminaire en date du 1<sup>er</sup> juillet, d'hier donc au cours de leur sport favori-conférence de presse- nos " Sauveurs " se sont une fois encore fourvoyés. Au lieu donc de se doter de véritables et réelles stratégies pour espérer glaner quelques sièges au futur parlement, nos politiques des temps nouveaux rêvent de divers arrangements politiques " afin de créer les conditions d'apaisement nécessaires à la poursuite consensuelle du processus électoral en cours ".

Et parlant d'arrangements politiques-comme si nous sommes en semaine culturelle-, nos amis du CST réclament sans honte la " flexibilité " promise par les autorités pour permettre disent-ils au partis de " compléter " éventuellement les dossiers ; évoquent



Isabelle Améganvi

la " promesse " de libération de toutes les personnes " arbitrairement détenues " dans le cadre de l'affaire des incendies ; reviennent sur le " règlement " de la question des neuf députés ANC révoqués de " leur mandat parlementaire " ; et rêvent comme d'habitude d'une " fixation d'une date consensuelle " pour le scrutin au cours " d'un " dialogue " qu'ils appellent allègrement conséquent.

A la lumière donc des actes du CST et surtout de ses aboiements inconséquents à longueur de journée et sans réelle repère d'avancement politique, nous pouvons dire sans nous tromper avec cet internaute, " qu'au lieu d'actions, nos frères du CST préfèrent les réactions épidermiques et sans résultats ". Et à un autre, toujours très remonté contre l'opposition, de dire " qu'ils sont là seulement pour répondre aux actes de l'autre partie ". Autrement dit, sans stratégies de lutte. Malheureusement.

Crédo TETTEH

## POLITIQUE : Quelle mouche a piqué au juste Jean-Pierre Fabre pour s'en prendre au confrère Jean-Paul Agboh-Ahouélé ?

LE MERCREDI dernier s'est passé sur le vol Air France au départ de Paris et à destination de Lomé, une scène de basse classe, de honte absolue. L'acteur principal n'est autre que le leader de l'ANC l'ex député Jean Pierre Fabre.

En effet, le premier responsable de l'ANC s'en est verbalement pris au confrère Jean Paul Agboh-Ahouélé devant tous les passagers du vol sous prétexte que le confrère Jean Paul avait lors de son passage dans l'émission " Afrique Presse " sur TV5, débité " un tissu de mensonges et de conneries ". Le " Mike Tyson de la plage " Jean-Pierre Fabre, poursuivait en indiquant au confrère de faire attention que c'était la première et dernière fois qu'il le mettait en garde et qu'il ne va plus admettre l'air prétentieux et arrogant avec lequel il faisait ses analyses.

Voilà ce qu'on appelle agression verbale et tentative de musèlement de la presse. Nous savons tous que le confrère Jean Paul Agboh ne passe pas par quatre chemins pour dire ce qu'il pense de la réflexion politique dans notre pays à travers ses analyses qui sûrement font mal aux mentors du parti Orange, qui rassurez-vous, n'aiment jamais les critiques, les contradictions et les débats d'idées. Sous prétexte qu'ils combattent depuis des lustres une dictature de père en fils, comme ils aiment le claironner, oubliant qu'eux-mêmes ne sont en réalité que les dictateurs qu'ils prétendent combattre.

Plus grave encore l'homme aux



Jean-Pierre Fabre habité par un fantôme?

muscles en action, n'a pas du tout honoré son parti politique en se rabaisant ainsi aux yeux du monde entier. L'image d'un homme politique menaçant allègrement un journaliste qui n'a fait que des analyses est désormais collée au patron de l'ANC depuis plusieurs années bouillonnent de colère sous prétexte qu'on lui aurait volé sa victoire à la présidentielle de 2010. Et comme stratégies depuis 3 ans, c'est envahir la rue et marcher pour conquérir le pouvoir. Comme si le pouvoir se trouve dans la rue ou au carrefour Dekon.

C'est dommage le comportement de Jean Pierre Fabre envers notre confrère. Tout simplement parce que Jean Paul Agboh a refusé d'être leur journaliste mais plutôt un journaliste professionnel, il doit être agressé verbalement et même physique, rien n'étant exclu si on sait que depuis quelques semaines des informations persistantes circulent faisant état d'une agression physique des journalistes jugés critiques envers cette opposition en manque de stratégies.



Jean-Paul Agboh-A., DP de Focus Infos

Des actions avaient été mêmes enclenchées.

Le confrère Sas Gawou fut pris à partie par des jeunes gens à Hanoukopé sans motifs valables.

Deux jours après, c'est la voiture du confrère Crédo TETTEH qui a été

caillassée en pleine journée devant son portail un samedi entre 8H30 et 15H. La nuit, des gens non identifiés n'ont pas hésité à roder autour de sa voiture, relevant l'immatriculation. Rien que des intimidations pour faire taire tous les journalistes qui ont refusé de regarder dans leur direction. Bref, tous ceux qui disent librement ce qu'ils pensent de leur lutte politique allant souvent à des critiques de leurs stratégies.

Nous passons sous silence les menaces et invectives à l'endroit des confrères comme Dominique Alizou, Germain Pouli, Dimas Dzikodo etc. La liste est assez longue. Que c'est simplement triste. Surtout venant des " Sauveurs " ! Triste réalité. Triste sort que d'être journaliste professionnel.

Azonto

### Communiqué conjoint du CONAPP et de l'UJIT

(Relatif à l'agression verbale de Jean-Pierre Fabre de l'ANC sur le confrère Jean-Paul Agboh-Ahouélé de Focus Infos)

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) ont appris avec consternation et indignation l'agression verbale exercée par Jean-Pierre Fabre, Président du parti Alliance Nationale pour le Changement(ANC) et membre du " Collectif Sauvons le Togo-CST " sur le confrère Jean-Paul Agboh-Ahouélé, Directeur de la Publication du bimensuel Focus Infos, le mercredi 26 juin 2013 au départ du vol Air France de Paris à destination de Lomé.

D'après le confrère, juste avant le décollage de l'avion, Jean-Pierre Fabre, a quitté son siège pour venir vers lui et lui signifia qu'il avait suivi son intervention dans l'émission " Afrique Presse " sur TV5, et que c'était un tissu de mensonges et de conneries. Jean-Pierre Fabre poursuivait en indiquant au confrère de faire attention que c'était la première et dernière fois qu'il le mettait en garde et qu'il ne va plus admettre l'air prétentieux et arrogant avec lequel il faisait ses analyses.

Le Conseil National des Patrons de Presse(CONAPP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo(UJIT), condamnent vivement cette agression verbale tendant à intimider le journaliste ceci, en violation de l'article 26 de la Constitution Togolaise et tiendront pour responsa-

ble le leader de l'ANC de tout ennui qui arriverait au confrère Jean Paul Agboh-Ahouélé.

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) tiennent à préciser qu'aucun journaliste ne peut être menacé ni agressé compte tenu de ses points de vue sur quelle que actualité que ce soit, ou pour ses prises de position.

Il est inadmissible que ce soit un responsable politique, sensé protéger et faire siennes les valeurs démocratiques dont la liberté d'expression et de presse, qui se livre à ce genre de comportements comparables à ceux d'un prédateur de la liberté de presse.

En cette période électorale où tous les acteurs politiques, les institutions, aussi bien nationales qu'internationales ne cessent d'œuvrer pour un climat apaisé, l'UJIT et le CONAPP invitent les acteurs politiques à la courtoisie dans leur rapport avec la presse.

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) attachent du prix au libre exercice de la profession.

Fait à Lomé, le 27 juin 2013

Pour le CONAPP, Jacques DJAKOUTI, Président

Pour l'UJIT, et p.o N'LAISSINDI Atsa, Porte parole

### COMMUNIQUE N°5 /HAAC/13/P



BiosseyKokou Tozoun, Pdt HAAC

Le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) informe les responsables des partis politiques, regroupement de partis politiques ou leurs représentants dûment mandatés ainsi que les têtes de listes des candidats indépendants prenant part aux élections législatives du 21 juillet 2013, que conformément aux dispositions de l'article 11 de l'arrêté fixant les conditions de publication des informations relatives à la campagne électorale sur les medias officiels, une séance de tirage au sort de l'ordre de passage de leurs messages aura lieu le mercredi 03 juillet à 09 heures précises à l'hôtel Eda Oba, Salle Orange.

A cet effet il invite à assister à ladite séance de tirage au sort. La presse publique, privée et étrangère est également invitée à assurer la couverture de cette cérémonie.

Fait à Lomé, le 1er juillet 2013

Le président,

BiosseyKokou TOZOUN

# Zozo

**DRAME: UNE VINGTAINE DE MORTS DANS LA CHUTE D'UN MINIBUS DANS UN FLEUVE À PORTO-NOVO (MINISTRE)**



Une vingtaine de personnes sont mortes ce dimanche dans la chute d'un minibus dans un fleuve à Porto-Novo (environ 30 km à l'est de Cotonou), a indiqué le ministre de l'intérieur Benoît Déglà sur une chaîne de télévision privée.

Le bus qui a quitté Porto-Novo pour Cotonou, a percuté les garde-fous du pont, avant de se retrouver dans le fleuve.

Selon des témoignages recueillis par la chaîne de télévision, le chauffeur du bus a perdu le contrôle de son volant, après avoir tenté de dépasser une autre voiture sur le pont. Au retrait du minibus du fleuve, il était vide.

Des forces de la marine et autres bénévoles étaient encore à pied d'œuvre aux environs de 18H (heure locale) pour repêcher les corps.

Aucune précision pour l'instant, sur le nombre exact de personnes à bord de ce minibus.

**MUSIQUE: "TAL'DÉOU", LE CINQUIÈME OPUS DE WILFRIED A² LANCÉ LE SAMEDI DERNIER À LOMÉ**



Wilfried A², artiste togolais de la chanson

L'artiste togolais Wilfried A² a lancé le samedi dernier à Lomé lors d'une conférence de presse, son cinquième album qu'il a baptisé "Tal'Déou". Composé de neuf titres, cet opus est une inspiration purement traditionnelle, abordant des thèmes de la vie courante: l'amour, la paix, Dieu, etc. L'artiste revient avec son rythme préféré le Kamou, soutenu par le Tchimou et le Soo.

"J'ai fait sortir cet album pour prouver à tout le monde que je suis toujours vivant", a déclaré Wilfried A². De folles rumeurs avaient circulé entre-temps, faisant état du décès de l'artiste.

"J'avais pris un élan dès le début, pensant avoir des soutiens, mais hélas! J'ai dû m'arrêter un instant pour mieux sauter, raison pour laquelle ce 5e album a accusé un grand retard", a-t-il souligné.

Wilfried A² - de son vrai nom Miwa Jacques Yao - est un artiste musicien et sculpteur. Ce dernier a enlevé en mars 2012, le "Prix Étoile d'Or d'Afrique" (dans la catégorie "musique d'inspiration traditionnelle"), prix qui valorise les talents africains.

**DIPLOMATIE/500 CASQUES BLEUS TOGOLAIS AU MALI**



Les casques Bleus togolais

La nouvelle mission de stabilisation de l'ONU au Mali, la Minusma, a été officiellement mise en place lundi lors d'une cérémonie à Bamako. Lors de cette cérémonie à laquelle a assisté Hervé Ladsous, patron des opérations de maintien de la paix de l'ONU, la Minusma a pris le relais de la force panafricaine, la Mismma, dont les quelque 6.000 hommes ont été intégrés à la mission de l'ONU. D'ici à la fin de l'année, ses effectifs doivent passer à plus de 12.000 soldats de la paix.

Les 500 soldats togolais, présents au Mali depuis le début des opérations de la Mismma, sont passés au statut de Casques bleus.

Le Togo, membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, avait donné son accord fin avril à la création de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

## LA HAAC forme /Pour une couverture "professionnelle et responsable" des élections législatives:

# Une trentaine de professionnels des médias formés à Kpalimé

Une trentaine de professionnels des médias ont été formés pendant deux jours à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), dans la préfecture de Kloto, sur la couverture "professionnelle et responsable" des élections législatives du 21 juillet prochain.



Kokou Biossey Tozoun, Pdt HAAC

privés à Notsè sur les "stratégies pour une meilleure couverture médiatique" et des journalistes des radios privés sur l'animation d'une émission interactive.

"Chers professionnels des médias vous êtes le 4ème pouvoir, à priori vous êtes investi de la mission d'informer les citoyens et de les amener à participer efficacement au développement du pays. C'est pourquoi, il convient de saluer la tenue de ce séminaire qui tombe à point nommé à l'orée des élections législatives de 2013 au Togo", a déclaré le Préfet de Kloto devant les participants.

Organisée par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), cette formation regroupe des professionnels de la presse écrite, de radio diffusion et de télévision venus de la région maritime et de la préfecture de Kloto.

C'est la salle de conférence de l'hôtel la détente qui a servi de cadre à l'ouverture de cette rencontre présidée par Victor Wèka-Yawo Aladjì, membre de la HAAC, en présence du Dr Awou Ottèko Apédo, préfet de Kloto et des autorités locales.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités initiées par la HAAC en faveur de la presse privée pour une meilleure couverture de ces élections. Elle se tient après celui des patrons des médias

Dr Awou Ottèko Apédo a exhorté les professionnels des médias à faire en sorte que cette formation soit une occasion de prise de conscience collective de la nécessité de l'émergence au Togo, d'un journalisme emprunt d'un professionnalisme généralisé et passionné, assurant une information plurielle et équilibrée aux citoyens, dans un esprit partagé de communication sociale et de promotion des valeurs citoyennes.

"Nous sommes réunis à Kpalimé pour réfléchir sur le chemin parcouru et, autant que possible, améliorer notre façon d'exercer ce noble métier. Nos travaux porteront sur l'éthique et la déontologie des médias au service de la couverture des prochaines élections législatives au Togo", a pour sa part souligné Victor Wèka-Yawo Aladjì.

Selon ce dernier nous sommes devant des échéances cruciales pour l'évolution du peuple togolais: "chaque consultation électorale est une avancée pour le peuple sur la voie de la démocratie, et donc il faut qu'ensemble nous nous réunissions pour échanger, réfléchir, partager

surtout affiner les outils que nous avons pour pouvoir couvrir de façon beaucoup plus professionnelle, les prochaines élections".

"Nous sommes tous des professionnels des médias, j'ai exercé le métier pendant une dizaine d'années et j'ai communiqué sur ce problème pendant presque une trentaine d'années.

Nous essayons de nous améliorer dans la pratique de notre métier qui est très important pour n'importe quelle société démocratique. J'espère que chacun de vous tirera une leçon et fera quelques exercices pour l'amélioration de notre métier. Il faut que nous progressions et évoluons ensemble", a-t-il ajouté.

Les participants ont suivi plusieurs communications notamment: "Droits et devoirs du journaliste", "La couverture médiatique des élections législatives: les techniques de reportage", "le cadre réglementaire de la régulation des médias" et "la responsabilité sociale des médias en période électorale".

## Initiation au journalisme d'investigation : L'Ambassade des USA au Togo forme trente journalistes togolais

EN VUE de " lancer sur le chemin du professionnalisme " les acteurs des médias togolais, l'Ambassade des USA au Togo a organisé, du 24 au 28 juin 2013, à Lomé, un atelier de formation à l'intention de trente journalistes togolais venus d'horizons divers.

A la clôture des travaux de cet atelier, l'Ambassadeur des USA au Togo, Robert Whitehead, a rappelé " les règles strictes " qui caractérisent le journalisme d'investigation efficace avant d'insister sur " les valeurs qui doivent définir le rôle d'une presse d'investigation dans un Etat

journalistes à " faire preuve d'une grande indépendance et d'une grande intégrité ".

En clôturant les travaux, le ministre de la Communication, Djimon Oré, a souligné que cette formation vient à point nommé au vue de " certains dérapages graves constatés

professionnels des médias à faire siens les enseignements reçus afin de corriger certaines défaillances professionnelles observées en vue de préserver la paix et la quiétude sociale et aider ainsi à l'enracinement de notre jeune démocratie. " Rassurer les jeunes générations, mettez-les en



Des participants lors des travaux de groupes



Photo de famille à la clôture de l'atelier

" Introduction au journalisme d'investigation ", tel est le thème de cet atelier de cinq jours qui a eu le mérite, sous la direction de Mme Lisa Bryant (journaliste américaine et formatrice), d'inviter les acteurs des médias à être de véritables médiateurs au sein de leur société, mieux à " être les chiens de garde " de ceux qui ont la direction des affaires de la cité.

Au menu de cet atelier six modules entre autres " Rôle et devoirs des médias ", " Le journalisme d'investigation ", " Les relations entre le journaliste et ses sources ", " Gestion de la couverture des élections ", etc., ponctués par des exercices pratiques sur le terrain. Une expérience de plus accumulée par les professionnels des médias qui, grâce à l'encadrement et le professionnalisme de la formatrice Lisa Bryant, ont illuminé le gros nuage qui empêchait ces journalistes d'exercer leur métier dans le respect des règles de l'art journalistique.

de droit ". " C'est aux journalistes d'investigation qu'il revient de découvrir la vérité et d'identifier les défaillances dans la gestion affaires de la cité ", a martelé l'Ambassadeur des USA au Togo, avant d'inviter les

journalistes à " faire preuve d'une grande indépendance et d'une grande intégrité ". En clôturant les travaux, le ministre de la Communication, Djimon Oré, a souligné que cette formation vient à point nommé au vue de " certains dérapages graves constatés

confiance à travers votre plume ", a martelé le ministre Oré, comme pour rappeler aux journalistes que leur rôle social est prépondérant.

**Bawéla B.**

## RELIGION/ HADJ-2013:

# Le prix fixé à 1,850 million de F.CFA par pèlerin, 1.625 "places" accordées par l'Arabie Saoudite au Togo

Les inscriptions pour le pèlerinage annuel à la Mecque ont été lancées ce vendredi et prendront fin le 31 août. Telle est la décision issue de la séance de travail tenue le vendredi dernier par la Commission nationale du Hadj avec des membres des agences de voyages agréées. La rencontre a été présidée par le ministre de la sécurité, le Colonel Yark Damehame en présence du Directeur de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC-

Togo), le Colonel Gnama Latta.

Le prix du pèlerinage est fixé à 1,850 million de F.CFA par pèlerin contre 1,8 million de F.CFA l'année dernière. En 2010, chaque pèlerin avait déboursé 1,650 million de F.CFA.

Pour cette édition, au plus 1.625 pèlerins togolais sont autorisés à quitter Lomé, selon les exigences de l'Arabie Saoudite, a indiqué le ministre de la sécurité.

L'année dernière, le nombre de place était fixé à 1.000 pèlerins

"Nous devons prendre toutes les dispositions pour respecter ces conditions, afin que le Hadj/2013 se passe dans de très bonnes conditions", a souligné le Colonel Yark Damehame.

Cinquième pilier de l'Islam, le pèlerinage de La Mecque en Arabie Saoudite est une obligation pour tout musulman au moins une fois dans sa vie.

## Fonds d'Appui aux Sociétés Civiles du Sud (FASCS): L'Ambassade de France au Togo et le SCAC lance officiellement l'appel à projets

L'"APPEL à projets" du Fonds d'Appui aux Sociétés Civiles du Sud (FASCS) a été lancé par l'Ambassade de France au Togo et le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC), avons-nous appris dimanche soir auprès de ladite Ambassade.

Le FASCS remplace le Fonds Social de Développement (FSD), mis en œuvre au Togo depuis 1996 et qui constitue le principal outil d'appui à la société civile togolaise porté par l'Ambassade de France. C'était l'instrument privilégié du SCAC de l'Ambassade pour lutter contre la pauvreté au Togo.

Cet "appel à projets" s'inscrit dans le domaine du développement social. Sont aussi concernés, les projets liés aux domaines de la promotion du respect des droits de l'homme appliqués à la citoyenneté, au



Nicolas Warnery, Ambassadeur de France au Togo

développement durable et à la préservation de l'environnement ainsi qu'à la promotion de la culture et la mise en valeur du patrimoine recevront une attention particulière.

Pour bénéficier d'un appui du FASCS, il est nécessaire de respecter scrupuleusement les termes de

références disponibles sur le site internet de l'Ambassade de France au Togo ([www.ambafrance-tg.org](http://www.ambafrance-tg.org)). Il est en effet nécessaire de respecter un certain nombre de critères: une demande de financement comprise entre 9 et 13 millions de F.CFA, la présence d'un cofinancement à hauteur de 10% minimum du budget et l'inclusion d'activités de renforcement des capacités des bénéficiaires du financement. La déclaration officielle auprès des autorités togolaises de la structure porteuse du projet (récépissé obligatoire), ainsi que l'existence d'un statut et règlement intérieur sont aussi obligatoires.

Toute structure souhaitant porter un projet pour évaluation, devra le

faire parvenir par voie électronique au SCAC (<mailto:cooperationfrance-togo@gmail.com> / objet de l'e-mail: "FASCS 2013"); une note succincte de présentation de leur projet, un budget prévisionnel du projet et une fiche de présentation de la structure porteuse.

Le dossier complet devra être constitué à partir des formulaires (téléchargeables sur le site internet de l'Ambassade de France au Togo) puis renvoyé au plus tard le mardi 20 août 2013.

Rappelons que l'année dernière, une enveloppe financière de plus de 262 millions de F.CFA (400 000 euros) a été allouée au Togo par la France, dans le cadre de Fonds. L'utilisation de la formule de "l'appel à projets" pour des crédits "FASCS" a été adoptée pour la première fois en 2012.

**Zozo**

**FRÉDÉRIC ABASS KABOUA, PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DES RÉPUBLICAINS CENTRISTES (MRC, OPPOSITION)**

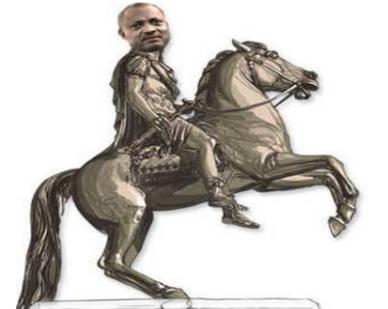


retourne à la case prison à Notsé. La chambre d'accusation de la Cour d'appel de Lomé vient de rejeter l'appel interjeté par le conseil de cet homme politique demandant sa mise en liberté "provisoire" ou au pire des cas, son transfert vers la prison civile de Lomé, ville où il a de la famille.

Abass Kaboua dont le parti est membre du Collectif Sauvons le Togo, a été interpellé le 29 mai 2013 à Lomé pour, dit la justice, "avoir enfreint à son obligation" de ne pas se prononcer sur le fond de l'affaire des incendies des marchés de Lomé et Kara. Il sera transféré à la prison civile de Notsé (70 km au nord de Lomé) 48 heures après.

L'un de ses avocats, Me Dodji Apévon, s'est dit déçu de la décision constituait selon lui, une "honte de plus pour la justice togolaise".

**FABRE : " LÀ OÙ LES TOGOLAIS M'ONT MIS ... "**



"La place à laquelle les togolais m'ont mis ne me permet pas de me battre dans un avion". Ces propos sont de Jean-Pierre Fabre, le leader de l'ANC, dont la modestie n'est pas la première des vertus. Pour le moment, les Togolais ne l'ont mis nulle part. Seul le résultat des législatives du 21 juillet permettra de dire si l'ancien secrétaire général de l'UFC à une légitimité sur la scène politique.

Après ses lieutenants la semaine dernière, c'est Fabre en personne qui a tenté lundi sur Légende FM d'expliquer que l'altercation verbale qui l'a opposé au journaliste Paul Agboh n'était pas de son fait. Il a accusé le directeur de Focus Infos d'être un "menteur", il a également trouvé légitime "de mettre en garde de temps à autre ceux qui le diffament à tout instant sur les antennes".

C'est curieux car M. Fabre ne trouve rien à redire aux attaques incessantes, aux rumeurs, aux mensonges à la calomnie contre le pouvoir auxquels se livrent les journaux privés proches de l'ANC.

On ne peut que conseiller à Jean-Pierre Fabre de réviser ses standards en matière de liberté d'information ou d'aller en formation.

**CONCEPTION STALINIENNE DE LA LIBERTÉ D'INFORMATION**

Invité à s'expliquer vendredi par Victoire FM sur l'incident qui a opposé Jean-Pierre Fabre (photo), le leader de l'ANC (opposition) au journaliste Paul Agboh mercredi dernier à bord d'un avion d'Air France, le responsable de la communication du parti, Eric Dupuy, a tenu à démentir toute agression verbale contre le directeur du magazine Focus Infos.

"Tout ce que je peux vous dire, c'est que M. Fabre n'a jamais agressé aucun journaliste au Togo", a-t-il déclaré. Le hic c'est que de nombreux passagers incrédules ont assisté à la scène.

Et la suite de son intervention sur la radio privée éclaire encore davantage sur l'état d'esprit des dirigeants de ce parti politique : "Ce journaliste m'a insulté à maintes reprises dans son journal sans aucun fondement. (...) Quand il s'agit de gens aussi malhonnêtes, je ne pense pas qu'il faille polémiquer là-dessus. Je connais le degré d'honnêteté de ce garçon. Si on était dans un pays de droit j'aurais porté plainte contre lui et j'aurais eu raison de lui.", a conclu M. Dupuy.

Jean-Pierre Fabre et ses amis ont toujours eu une sainte horreur des critiques. A leurs yeux, les bons journalistes sont ceux qui soutiennent l'ANC sans poser trop de questions.

## Pour décongestionner les prisons:

### 'Ambassade des USA au Togo fait don de 20 millions de F.CFA au Barreau du Togo

L'AMBASSADE des Etats-Unis au Togo a octroyé au Barreau du Togo, une subvention non remboursable de 20 millions de F.CFA (environ 40.000 dollars) pour décongestionner les prisons et améliorer les conditions de vie des détenus.

Ce don s'inscrit dans le cadre du Fonds de Démocratie et des Droits de l'Homme (DHRF) de l'Ambassade des USA. Ce Fonds appuie les organisations locales, en leur accordant une subvention pour la réalisation des projets ayant pour but de promouvoir et de supporter l'instauration des institutions démocratiques, le pluralisme politique et les Droits de l'Homme au Togo.

Les documents ont été signés vendredi par Robert Whitehead, l'ambassadeur des Etats Unis au Togo et Me Christine Ekoué-Kouvahey, bâtonnier de l'ordre des avocats du Togo.

Ce fonds permettra à une cinquantaine d'avocats de travailler sur des dossiers d'environ 300 détenus sur l'ensemble du pays, a indiqué M.Whitehead

Selon le bâtonnier de l'ordre des avocats du Togo, le travail consiste surtout à recenser les différents dossiers qui existent à travers tout le territoire, ensuite faire libérer immédiatement les détenus, notamment ceux qui ont déjà purgé la moitié de leur peine (s'ils ont été jugés et condamnés).

"La campagne envisagée devra être menée par une cinquantaine d'avocats volontaires et bénévoles du barreau du Togo et va couvrir entre autres, les villes de Dapaong, Tadjouaré, Mango, Kara, Bassar, Sokodé, Atakpamé, Notsé, Vogan, Tsévié, Aného et Lomé", a précisé Me Christine Ekoué-Kouvahey qui a promis une "utilisation judicieuse des fonds".

Notons qu'au Togo, la plupart des



Photo de famille des autorités et des membres du Barreau du Togo

prisons sont surpeuplées, en raison de la lenteur des procédures judiciaires.

La prison civile de Vogan est surpeuplée à 135%, de Dapaong (à 190%), d'Aného (à 207%), d'Atakpamé (à 220%), de Notsé (à 269%), de Lomé (à 295%), selon les récentes enquêtes de la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH). La prison de Tsévié bat le record avec une surpopulation excé-

dentaire de 407%", affichent les chiffres.

Pour la LTDH, "la conséquence directe de cette surpopulation reste l'insalubrité qui y règne et le nombre très élevé de décès enregistrés ces derniers temps.

Seule la prison civile de Lomé a enregistré au moins 18 morts de janvier à mi-mai, selon des chiffres publiés par des journaux privés.

## Législatives du 21 juillet prochain:

### Membres des institutions et représentants des médias et de la société civile formés à Notsé, initiative de la Cour constitutionnelle

DES MEMBRES des institutions de la République et des représentants des médias et de la société civile ont entamé ce lundi à Notsé (environ 95 km au nord de Lomé), une formation deux jours sur certaines notions clés dont "la gestion du contentieux électoral par la Cour constitutionnelle".

Organisée par la Cour constitutionnelle, cette rencontre s'inscrit dans la droite ligne des élections législatives du 21 juillet prochain.

Des représentants des partis politiques, participent également à cette rencontre dont l'invité d'honneur est le président de la Cour constitutionnelle du Bénin Théodore Holo.

Plusieurs personnalités ont assisté à la cérémonie d'ouverture dont l'ambassadeur d'Allemagne au Togo



Abdou Assouma, Pdt Cour Constitutionnelle du Togo

Joseph Weiss et des autorités locales.

Deux principaux thèmes sont à développer au cours de cette formation : "rôle et compétences des institutions impliquées dans le processus électoral" et "la gestion du contentieux électoral par la Cour constitutionnelle".

Cette formation intervient après l'atelier de "mise à niveau" organisé les 18 et 19 juin par la Cour à l'intention des juges et personnel administratif de l'Institution. Cet atelier avait permis aux juges de s'imprégner des différents textes qui régissent tout le processus électoral. Il s'agit notamment des dispositions de la Constitution et du Code électoral, l'ensemble, en adéquation avec les textes qui fondent le fonctionnement de la Cour constitutionnelle. Il s'est également agi pour les membres de cette haute juridiction d'accorder leur violon sur l'interprétation de ces différentes dispositions.

Rappelons que la Cour constitutionnelle est l'une des Institutions de l'Etat. C'est la plus haute juridiction de l'Etat en matière constitutionnelle. Elle est juge de la constitutionna-

lité de la loi et garantit les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques. La Cour est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics.

Elle est juge de la régularité des consultations référendaires, des élections présidentielles, législatives et sénatoriales. Elle statue sur le contentieux de ces consultations et élections.

La Cour constitutionnelle est composée de neuf membres. Le président est nommé par le chef de l'Etat parmi ses membres pour une durée de sept ans. Les membres de la Cour, pendant la durée de leur mandat, ne peuvent être poursuivis ou arrêtés sans l'autorisation de l'Institution, sauf les cas de flagrant délit.

## ZOZO

**REDONNER VIE À L'ARTISANAT AFRICAÏN: DES POINTS FOCALIS NATIONAUX SUR LES MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET GALERIE VIRTUELLE DE L'ARTISANAT AFRICAÏN, FORMÉS À LOMÉ**



Le ministre Séssenu des Arts et de la Culture

Des responsables des centres de ressources de 13 pays africains et des points focaux nationaux sur les mécanismes de mise en œuvre du projet Galerie Virtuelle de l'Artisanat Africain (GVAA) ont renforcé leur capacité au cours d'une formation de deux jours afin de redonner vie à l'artisanat africain.

Cette rencontre est organisée par le ministère du développement à la base, de l'artisanat de la jeunesse et de l'emploi des jeunes en collaboration avec le Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (CODEPA). Le secrétaire Général du CODEPA ainsi que le Directeur de l'artisanat Togolais, ont pris part à la cérémonie d'ouverture.

Le CODEPA - mise en place depuis 1990 - regroupe onze pays de l'Afrique de l'Ouest dont le Togo. Ses axes prioritaires sont la formation, l'encadrement technique des artisans, afin que leurs produits répondent à la demande intérieure et internationale.

Les 13 pays représentés à Lomé sont: Gabon, Madagascar, Guinée, Mali, Mauritanie, Tchad, Côte d'Ivoire, Congo, Cameroun, Burkina-Faso, Bénin, Algérie et Togo.

Cette formation vise notamment à redonner vie à l'artisanat africain en résolvant l'un des problèmes cruciaux qu'est la mévente. L'artisanat souffre de beaucoup de maux dont celui du difficile accès de ses produits et services sur les marchés nationaux et internationaux. "Ce problème est d'autant plus crucial aujourd'hui que les artisans se posent cette question: à quoi sert de produire si l'on ne vend pas?", a précisé le représentant du ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

L'artisanat a des problèmes dans tous les pays africains et ces problèmes proviennent généralement de deux domaines: la formation et le manque de moyens financiers, d'où la création de la galerie virtuelle qui sera une plateforme de commerce électronique, afin de promouvoir l'ensemble de l'artisanat africain.

En Afrique, l'artisanat se révèle comme une source de création d'emplois, de revenus et de richesses. Il constitue par conséquent un vecteur plus important du développement socio-économique des pays africains. Au Togo, ce secteur contribue à hauteur de 18 % au PIB et regroupe plus de 600.000 personnes.

#### A CDG, FABRE PÊTE LES PLOMBS

C'est bien connu, Jean-Pierre Fabre, le leader de l'ANC (opposition) ne supporte pas les journalistes qui ne lui sont pas favorables. Mercredi à l'embarquement du vol Air France devant relier Paris à Lomé, une altercation verbale a opposé M. Fabre à Jean-Paul Agboh Ahouélé, patron du magazine Focus Infos. L'incident, relaté par le Blog Togo Unir, a eu de nombreux témoins, scandalisés par l'attitude du politicien.

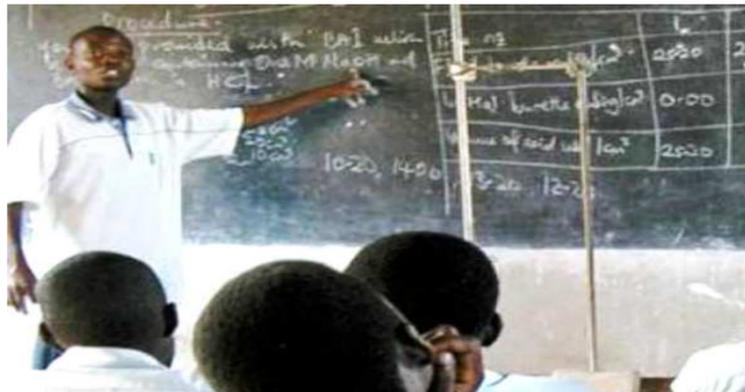
Quand on sait que ce même Jean-Pierre Fabre aspire aux plus hautes fonctions au Togo, cela ne manquera pas d'inquiéter les démocrates.

Judi dernier, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) ont dénoncé l'agression verbale exercée par Jean-Pierre Fabre.

## EDUCATION/Préparatifs des "grandes assises" nationales de l'éducation:

# Le RJCE fait une série de propositions pour de meilleures assises

*LES GRANDES "assises nationales" de l'éducation auront bientôt lieu. Les préparatifs vont bon train depuis quelques jours, après le démarrage lundi dernier dans la région des Savanes (nord), des consultations nationales. Ces consultations doivent se dérouler au niveau régional et préfectoral dans les cinq régions pédagogiques du pays.*



Des élèves dans une salle de classe

propositions faites par sa structure, après des réflexions.

Au total 22 propositions sont faites par le RJCE dans un document. Chaque proposition est accompagnée d'une série de recommandations. Le RJCE décrit dans le document les différents problèmes auxquels l'éducation nationale est confrontée, les incidences de ces problèmes et propose des recommandations pour y remédier.

Selon M. Toyi, toutes ces proposi-

tions doivent faire l'objet de réflexion lors de ces grandes Assises: "Les assises viennent alimenter ce qui manque dans le système éducatif togolais et non pour mettre en cause ce système", a souligné le président du RJCE.

Dans ses propositions, le RJCE indique ces assises doivent être considérées comme réponse à "l'émergence d'une culture d'incivisme dans le pays et à la valorisation de l'expertise nationale".

Pour ce Réseau, la rencontre doit

être considérée comme une "opportunité" pour instituer le recrutement paritaire des professeurs de l'Ecole Normale d'Atakpamé, une réponse à la "qualification" des enseignants et à "l'amélioration du cadre de travail" du personnel d'encadrement et de l'environnement scolaire.

Rappelons que les "grandes assises de l'éducation" ont été annoncées le 26 avril dernier par le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé dans son message à la nation, la veille de la célébration du 53ème anniversaire de l'indépendance du Togo.

"Les représentants des parents d'élèves, des enseignants, des syndicats, des élus et des acteurs économiques ainsi que toutes les parties prenantes de l'éducation, seront conviées à ces assises. Les préoccupations des uns et des autres doivent être prises en compte pour dégager les solutions qui garantiront la stabilité et l'accessibilité de tous à un enseignement de qualité, avait souligné Faure Gnassingbé.

## LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA/Pour informer sur les HSH et PS en brisant les tabous:

# Des responsables de presse en atelier de "concertation" ce vendredi à Kpalimé

*Des responsables de presse se sont retrouvés en conclave de deux jours depuis le vendredi dernier à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), pouvant leur permettre d'acquiescer des notions afin d'informer les Hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH) et les professionnelles du sexe (PS) en brisant les tabous, en dépassant la stigmatisation et en mettant en relief les enjeux en matière de respect des droits humains.*

Cet atelier leur a permis également de maîtriser un certain nombre de principes directeurs dans la collecte et le traitement de l'information portant sur l'homosexualité et la prostitution dans un contexte de réponse au VIH/Sida.

L'atelier est organisé par le Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (CNLS) et l'organisation internationale "Family Health International (FHI 360), avec l'appui financier de l'USAID et AMFAR. Cet atelier a reçu l'appui technique de "African Consultants international" (ACI).

Ont participé aussi à cet atelier: des responsables des structures de régulation de la presse, des responsables de la communication au niveau du CNLS et des responsables de l'Espoir Vie Togo. Cette rencontre vise notamment à sensibiliser les responsables de presse sur les enjeux des interventions en faveur des populations clés dans un contexte de réponse au VIH/Sida et à offrir un cadre de concertation sur la problématique des populations clés dans un contexte de réponse au VIH/Sida.

Ce conclave a permis également

de définir des principes directeurs pour une collecte et un traitement de qualité de l'information relative aux populations clés dans un contexte de réponse au VIH/sida.

Cette rencontre est un élément central dans les stratégies utilisées par le Projet régional de prévention et de prise en charge du VIH/Sida en Afrique de l'ouest (PACTE-VIH) pour améliorer l'environnement de mise en œuvre des interventions en faveur des populations clés.

Lancé en février dernier à Lomé, "PACTE-VIH" s'inscrit dans le cadre de l'initiative du Plan d'urgence du président américain pour la lutte contre le VIH-SIDA (PEPFAR) et vise à réduire le nombre de nouvelles infections, ainsi que l'impact du VIH-SIDA.

Selon Dr Fatim Louise Dia,

responsable d'ACI, le pouvoir que possèdent les médias doit être utilisé à bon escient, car aucun programme de lutte contre le SIDA ne peut réussir à long terme si les médias n'ont pas l'information et la formation suffisante pour rendre compte de l'épidémie avec professionnalisme, rigueur et sensibilité".

"Un plaidoyer bien ciblé en direction des journalistes est fondamental, car les interventions seront pérennisées", a-t-elle indiqué

Elle a mis l'accent sur le rejet dont les professionnels de sexe font l'objet et qui se manifeste jusque dans les journaux ou sur les ondes sous l'angle du fait divers, avec la stigmatisation et la condamnation de pratiques qu'une partie de la société réprouve.

"Les médias riches de leurs diversités, constituent d'importants outils d'information, de mobilisation et de plaidoyer, dans le cadre de la réponse à l'épidémie. Les différents entretiens avec des acteurs de la réponse au VIH, ont montré que le traitement de l'information concernant le VIH/SIDA dans les médias togolais reflétait la perception générale de la société en direction de ces populations", a précisé Dr Fatim Louise Dia dans sa communication.

Au cours des échanges avec les hommes des médias, une professionnelle de sexe a indiqué que sa vie est liée au VIH, car chaque fois elle est confrontée à des réalités de refus de certains partenaires d'utiliser de préservatifs.

"Beaucoup de gens que nous rencontrons ne veulent même pas entendre parler du préservatif. Parfois, ils nous font des offres mirobolantes. Et, le plus souvent nombre de nos collègues tombent dans le filet et après, sont infectées", a-t-elle confié.

## SOCIÉTÉ/Apothéose de la journée internationale de la veuve :

# Des veuves ont couru le samedi dernier à Lomé

*PLUSIEURS VEUVES ont participé le samedi dernier à une course populaire, sanctionnée par une pique-nique au campus plage à Lomé.*

*Cette "réjouissance" qui s'inscrit dans le cadre de la journée internationale de la veuve (commémorée le 23 juin) est organisée par le Fonds d'Aides aux veuves et orphelins (FONDAVO), avec le soutien financier de la société de jeu, Lydia Ludic.*

Les responsables du FONDAVO avaient déjà rassemblé le 23 juin, des veuves dans un cadre de réflexion et d'échanges autour du thème: "comment sauvegarder la dignité de la veuve au Togo". Le coup d'envoi de la course populaire

a été donné par Mme Dagban Zonvidé, ministre de la promotion de la femme. Vêtues de tee-shirt blanc au logo du FONDAVO, ces veuves ont sillonné le campus de Lomé.

"Cette course populaire est organisée pour donner de la joie aux veuves à cause de leurs soucis quotidiens, suite à la mort de leur conjoint", a indiqué Dr Charles Birregah.

"Ces femmes souffrent. Nous devons leur tendre la main, les aider à prendre en charge les orphelins, au risque de les retrouver parmi les délinquants, les enfants maltraités, les prostituées etc", a-t-il souligné.

Pour la ministre de la promotion de la femme, cette course populaire est une occasion pour ces veu-

ves qu'elles sont capables de faire du sport.

"Le gouvernement soutient la cause des veuves et il leur revient de dépasser leur douleur et leur peur pour se prendre en charge. C'est beaucoup plus facile de se battre lorsqu'on est au sein d'une association", a souligné Mme Dagban Zonvidé.

Toutes les veuves ayant pris part à cette course ont reçu des cadeaux dont des tissus pagnes.

Rappelons que le FONDAVO a pour objectif de regrouper toutes les veuves et orphelins en vue de les aider à se prendre en charge. Il organise des collectes de fonds d'appui aux veuves et aux orphelins et initie des cours d'alphabétisation pour celles qui le désirent.

## LUCARNE : 4 QUESTIONS A OTETH AYASSOR :

# “ La croissance sera soutenue en 2013 ”

Les ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine\* ont achevé, en fin de semaine à Dakar, leur 2e réunion statutaire. Ce rendez-vous, qui se tient 4 fois par an, est destiné à faire le point sur la situation économique et monétaire dans les pays de la région.

Il réunit également le gouverneur de la BCEAO, le président de la BOAD, le président de la Commission de l'UEMOA et le président du Conseil régional de l'épargne et des marchés financiers. Le Togo était représenté par Adji Otéth Ayassor, le ministre de l'Economie et des Finances.

Adji Otéth Ayassor, le Ministre des Finances du Togo confirme la forte résilience des pays membres à la crise internationale, mais se déclare préoccupé par la poursuite des difficultés en Europe qui pourraient avoir un impact négatif sur les exportations.

Quels ont été les principaux dossiers évoqués lors de cette 2e réunion statutaire de l'année ?

Il y avait plus de 30 points à l'ordre du jour. Je ne vais pas tous vous les détailler. Citons le rapport sur la situation économique et monétaire de l'UEMOA, l'adoption du code de déontologie et d'éthique applicable aux chefs des différentes institutions (Gouverneur de la BCEAO, président de la Commission, président de la BOAD, ...), l'approbation des comptes 2012 pour l'ensemble des institutions de l'UEMOA. Nous avons également validé le projet de révision des statuts de la BOAD. S'agissant de l'avenir de la Banque régionale de solidarité (BRS), rien n'a été encore décidé on doit se revoir ultérieurement. Le conseil des ministres de l'UEMOA a également autorisé la Banque africaine de développement à aller sur le marché obligataire.

Quelles sont les perspectives économiques pour la région ?

Elles sont plutôt bonnes avec un taux de croissance estimé à 6,4% en

2013. Au Togo, il devrait être de 5,8 ; mais il s'agit là d'une prévision prudente car en 2012, nous avons tablé sur 5% et la croissance a finalement été de 5,9%.

S'agissant de l'inflation, elle devrait se situer autour de 3%.

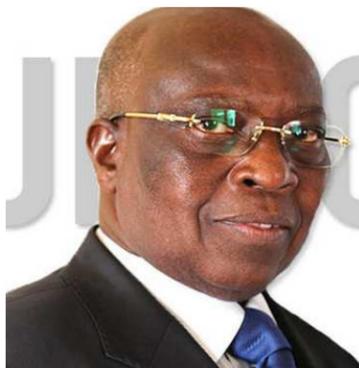
Il faut toutefois rester prudent. La Zone UEMOA a certes montré une forte résilience face à la crise économique et financière internationale, mais la poursuite des difficultés en Europe est toujours une menace pour nos exportations.

Concernant spécifiquement le Togo, quelles sont les grandes tendances soulignées par l'Union ?

Je vous le disais à l'instant, la croissance sera conforme aux prévisions des experts de l'UEMOA.

On peut observer une progression des dépenses publiques liée aux investissements réalisés dans les infrastructures.

L'UEMOA a recommandé à l'ensemble des pays membres, y compris le Togo, la poursuite de l'assainissement des finances publiques et l'ac-



Adji Otéth Ayassor, Ministre des Finances

croissement des recettes. Elle a salué le projet de création de l'Office togolais des recettes (OTR) qui va permettre de gagner en ressources et en efficacité.

Il y a encore des efforts à faire pour mobiliser les ressources et pour maîtriser les dépenses. Cela passe par une certaine rigueur.

L'UEMOA préconise une croissance inclusive qui crée de la richesse et de l'emploi. C'est exactement ce que nous faisons au Togo. Elle est directement orientée vers l'agriculture, les infrastructures, les phosphates, le coton et, dans une moindre mesure, vers la relance de la filière café/cacao.

A la lumière des données fournies par l'UEMOA, peut-on attester d'une relance de l'économie au Togo ?

La croissance a été soutenue par l'ensemble des secteurs d'activité. En ce qui concerne le secteur primaire, la progression est de 4,9% grâce aux activités agricoles.

Le secteur tertiaire a connu une hausse de 3,1%, mais avec des variables notables. Ainsi, le secteur

banque/assurance est à +8,8% et celui du commerce à +4,7%.

Les industries manufacturières, le BTP, l'extraction minière et les services sont en forte progression.

Les efforts vont se poursuivre avec des investissements accrus dans les infrastructures, particulièrement en ce qui concerne les axes routiers ; Nationale N°1 et transversales (Atakpamé-Badou, Kpalimé-Atakpamé, Tsévié-Tabligo, Kouméa-Pya, etc.).

Les investissements vont continuer dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. Les infrastructures sociales contribuent à la croissance.

Signalons également le projet de corridor ferroviaire piloté par le Holding d'Etat 'Togo Invest'.

La réalisation de ces chantiers permettra au Togo de renforcer ses performances en matière de croissance, ceci afin de lutter contre la pauvreté et pour permettre la création d'emplois pour les jeunes.

Par ailleurs, nous tablons sur des recettes accrues avec la mise en place de l'Office togolais des recettes, bientôt opérationnel.

Globalement, je reste optimiste sur l'avenir économique. Nous attendons à présent la signature d'un nouveau programme avec le Fonds monétaire international qui portera sur la 2e vague de réformes majeures impulsées par le président Faure Gnassingbé.

\* Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo

## Zozo

CHAMPIONNAT DE FOOTBALL / D1: DYTO REPREND LE FLAMBEAU, SUITE À SA VICTOIRE SUR KOTOKO



Auteur d'une victoire sans panache de 1-0 sur Kotoko, samedi en match avancé au stade municipal de Lomé, Dyto devient le nouveau leader du championnat de D1 qui était ce week-end à sa 9e journée.

Avec ses 18 points +8, seuls l'AS Douanes (16 pts) et Foadan (16 pts) et dans une moindre mesure Sèmassi (15 pts+3) pouvaient inquiéter les Militaires. Mais, ni l'AS Douanes, ni Foadan n'ont gagné. Ces deux clubs ont respectivement chuté devant Gomido 1-0 et AS Togo Port 2-0. Quant à Sèmassi vainqueur de Koroki 1-0, c'est le goal différentiel qui l'empêche de passer devant les Militaires.

Autre fait marquant au cours de cette 9e journée, le derby tant attendu entre Agaza et Etoile Filante n'est pas allé son terme. L'ouverture du score à la 85e par les Verts de Tokoin engendra une vague de contestation de la part des supporters étoilistes qui ont envahi la pelouse.

Autres résultats:

Gbkinti - TAC: 4 - 2

Anges - Unisport: 0 - 0

Asko - Maranatha: 0 - 0.

## COUPE DES CONFEDERATIONS 2013 :

# Le Brésil confirme, l'Italie se rattrape et l'Espagne doute

Débutée le 15 juin dernier, la coupe des confédérations a livré son verdict ce dimanche 30 juin avec le match de classement entre les deux perdants des demi-finales, l'Italie et l'Uruguay et la grande finale entre le Brésil et l'Espagne.

Depuis le début de la compétition, les amoureux du ballon rond rêvaient d'une finale entre le Brésil (pays organisateur) et l'Espagne champion du monde et d'Europe en titre. Les désirs des fanatiques du football seront exaucés puisque les deux équipes qui produisent le beau jeu se sont affrontées dans une finale sans merci à Maracaña Stadium.

Le match : la marque de fabrique espagnole

Il n'est de secret pour personne que la marque de fabrique de l'équipe espagnole, est la récupération de balle en milieu de terrain suivi d'un pressing très fort qui dérouté les adversaires des espagnols. Depuis presque 10 ans les protégés de Vicente Del Bosque se sont appuyés sur ce système ultra performant pour dominer le football en Europe et dans le monde entier en s'octroyant les coupes d'Europe et du monde. Malheureusement pour les espagnols, Luiz Felipe Scolari a joué ce même système pour contrecarrer la force espagnole incarnée par Inesta et Xavi. En effet le Brésil dominateur dans

tous les compartiments du jeu a bousculé la hiérarchie pour s'offrir le taureau espagnol sans jamais baisser la garde et c'est juste titre que les ari-verdés ouvrirent le score à la 2è minute de jeu par l'entremise de Fred qui fut le héros du match puisqu'il a réalisé un doublé.

Les individualités brésiliennes ont pris le pas sur le collectif espagnol qui s'est noué. En effet, Neymar étincelant, a illuminé la compétition de toute sa classe en réussissant des gestes de génie digne de sa classe de superstar du football brésilien. La défense dirigée de main de maître par Thiago Silva, pas toujours serein dans ses interventions, a retrouvé une certaine sérénité aux côtés du défenseur de Chelsea David Luiz impérial, tandis que le duo Paulinho-Luiz Gustavo, faisaient la loi dans l'entrejeu. A l'opposé, les Espagnols sont restés en demi-teinte sans jamais se sortir du guet-apens tendu par les brésiliens en laissant seul Inesta se démener comme un beau diable sans jamais arriver à remonter la pente espagnole. En humiliant les espagnols de la sorte, le Brésil mettait fin à une série de 29 matches sans défaite de l'Espagne depuis leur défaite face à la Suisse en phase de poule de la coupe du monde 2010 et battait ainsi l'Espagne sur un score (3-0) que la Roja n'avait plus connu depuis 28 ans.

LE TOURNANT DU MATCH :

En ratant le pénalty généreusement accordé aux espagnols en milieu de seconde mi-temps, le défenseur du Réal de Madrid Sergio RAMOS a définitivement obstrué les chances de l'Espagne de revenir dans le match et permettre ainsi aux brésiliens de dérouler et de se lancer la vers la victoire qu'attendait tout un peuple. Le Brésil est entré dans la légende en remportant pour la quatrième fois la Coupe des Confédérations de la FIFA. Sa troisième d'affilée.

L'Italie de son côté a bataillé dur pour se sortir du piège uruguayen après un match épique et à rebondissement qui a comblé les attentes des milliers de supporters des deux équipes.

2-2 à la fin du temps réglementaire et les prolongations, il a fallu les épreuves fatidiques des tirs aux buts pour voir la squadra azzura s'octroyer le bronze.

Alors que la page se referme sur la compétition, l'heure est venue de distribuer les traditionnelles récompenses individuelles.

LES DISTINCTIONS PERSONNELLES :

Ballon d'Or adidas : Neymar (Brésil)

Il a été aussi décisif que spectaculaire tout au long de la quinzaine, ce n'est donc pas étonnant de le retrouver

sur le trône : le prodige Neymar a été sacré Ballon d'Or adidas de Brésil 2013. Buteur à chacune de ses sorties lors de la phase de groupes, il s'est mué en passeur décisif lors de la demi-finale contre l'Uruguay (1:2). Puis, il a retrouvé le chemin des filets en finale. A côté de cela, il n'a pas cessé d'enchanter les spectateurs par ses courses balle au pied, ponctuées de dribbles courts ou longs. Ses tirs précis des deux pieds, son sang-froid dans la surface de réparation et sa capacité à servir ses partenaires dans des espaces réduits ont été autant de cordes à son arc. Le Brésilien est, en outre, le seul joueur à avoir remporté quatre titres d'Homme du Match depuis le début de la compétition. Il est l'Homme du tournoi.

Ballon d'Argent : Andrés Iniesta (Espagne); Ballon de Bronze : Paulinho (Brésil) ; Soulier d'Or adidas : Fernando Torres (Espagne)

La planète football avait laissé Fernando Torres sur une saison en dents de scie à Chelsea. Elle a retrouvé l'attaquant espagnol en pleine possession de ses moyens au Brésil. Vicente Del Bosque s'est pourtant offert le luxe de laisser El Niño sur le banc au coup d'envoi, à deux reprises. Le buteur des Blues a signé sa première apparition par un quadruplé face à Tahiti avant d'enfiler une nouvelle fois le costume de buteur face au Nigeria.

La moisson du numéro 9 de la Roja s'est toutefois arrêtée au stade de la phase de groupes. Il a été mis sous l'éteignoir par la défense italienne en demi-finale (0:0 ; 7 :6 t-a-b) puis par le duo Thiago Silva-David Luiz lors de l'ultime rencontre de Brésil 2013.

Soulier d'Argent : Fred (Brésil)  
Soulier de Bronze : Neymar (Brésil)

Gant d'Or adidas : Júlio César (Brésil)

Júlio César avait pris un peu de distance ces dernières années avec la Seleção avant de la retrouver avec Luiz Felipe Scolari après presque deux ans d'absence. Il a répondu à la confiance de son technicien en décrochant le Gant d'Or adidas de Brésil 2013. Avec trois buts encaissés, le dernier rempart auriverde a toujours affiché une rage de vaincre et une attention de tous les instants. Ses coéquipiers ont surtout pu compter sur les gants de leur vétéran de 33 ans dans les moments les plus critiques. Son impeccable arrêt sur le penalty de Diego Forlan en demi-finale contre l'Uruguay en a été un des exemples les plus frappants. En finale, il a encore été impérial, face à l'armada offensive de la Roja emmenée par le Soulier d'Or adidas du tournoi, Fernando Torres.

Jacques SOLETE



# TOGO EXPRESS

## AGENCE DE DISTRIBUTION DE COURRIER

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises  
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)

Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement

BP : 5022 Lomé Togo

Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11

Fax : +228 22 26 06 02

Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08

Email : [togoexpress07@yahoo.fr](mailto:togoexpress07@yahoo.fr)

### GITE RURAL "NASSOGNE"

Situé à 40 km de Lomé à Badja  
sur la route de Kpalimé



Faites-y un tour !!!  
Vous apprécierez sûrement.  
contact : + 228 90 02 11 93  
99 47 28 67



Tout pour votre satisfaction !!!  
Un détour s'impose!!!  
Adresse : A côté de l'hôtel "Blue Angels",  
Agoué-Cocoveli - Lomé



Contacts: 97.12.56.06 / 93.14.37.47 / 93.14.37.36